



## Achat bijoux dans un magasin d'Etat en Turquie

Par **combalo**, le **22/09/2011** à **12:09**

Bonjour,rrnrnLors d'un voyage récent en Turquie, avec une agence de tourisme parrainée par le mensuel "Pleine Vie", il était prévu au programme la visite de différents ateliers. C'est ainsi qu'on nous a emmené à Antalya dans un magasin d'Etat de bijoux, où j'ai acheté des bijoux. J'ai fait un premier paiement par CB et le solde de l'achat doit être payé par virements sur plusieurs mois. (c'est à moi à donner l'ordre à ma banque de payer)rnEntre temps j'ai fait expertiser ces bijoux de valeur, et il s'avère que l'estimation est très en dessous de la valeur payée. Or il m'avait été dit dans ce magasin que la valeur est le double en France. J'estime qu'il y a tromperie sur la valeur réelle des bijoux et je voudrais annuler cet achat en rendant les bijoux. Le magasin devra me restituer la somme que j'ai payée par CB. rnPouvez-vous m'indiquer mes droits. Par avance merci.

Par **mimi493**, le **22/09/2011** à **13:24**

Vous avez acheté un produit en Turquie, vous devez vous référer aux lois turques.

Par **pat76**, le **22/09/2011** à **15:39**

BonjourrrnrnSi vous estimez avoir été trompé sur la marchandise, n'envoyez pas de virement et indiquez à votre banquier de n'accepter aucun prélèvement qui émanerait du bijoutier turc.rnrnPour obtenir un remboursement du paiement contre restitution des bijoux, vous serez

dans l'obligation d'entamer une procédure en Turquie.

Par **Bigeon**, le **06/04/2012** à **00:34**

Bonjour Combalo, rnPartis enTurquie dans les mêmes conditions que vous, nous avons eu les mêmes soucis: tromperie sur la marchandise et surfacturation importante auprès estimation en France. Après avoir poris conseil uaprès du consulat e France à Ankara, nous avons:1) Bloqué le prélèvement que le magasin devait faire 2) Porter plainte au commissariat.3) Envoyer les documents qui résultent des démarches précédentes en leur demandant de nous rembourser la CB auquel cas, nous leur renverrons leurs "bijoux". En cas de refus,nous sizerions obligés de les attaquer juridiquement en Turquie.Put-être dans ce cas, pourrions nous faire une action commune s'il s'agit du même magasin (D jewel).

Par **atefort**, le **19/12/2012** à **19:56**

[fluo]bonjour[/fluo] J'ai eut exactement le même problème la semaine dernière une bague acheter 3600€ en rentrant un expert la évaluer a 500€!!! Je suis dépité j'aimerais savoir si quelqu'un a put trouver quoi faire contre cette arnaque pour ce faire remboursser sachant que moi c'est chez Peger a Antalya que j'ai acheter la bague

Par **momosan**, le **17/06/2013** à **18:39**

Bonjour à tous,rnrnMoi aussi, j'ai eu la naïveté de faire confiance à un "magasin d'état" près d'Antalya, A R G O S jewelart qui a un énorme a showroom à Kemer et qui vent les bijoux 2 à 3 x plus cher qu'en Belgique ou en France.rnattention donc et éviter A R G O S ! ce sont des escrocs.

Par **nono44**, le **15/03/2014** à **11:55**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**rnMoi aussi, j'ai eu la naïveté de faire confiance à un "magasin d'état" près d'Antalya, A R G O S jewelart quand je suis arriver en france une de boucle d'oreille a perdu une pierre apres plusieurs tentative d'email aucune réponse de leur part . je souhaite les restitue mes bijou mais j'ai pas adresse fiable comment faire pour les renvoyer .et demander le remboursement .rnmerci de bien vouloir m'aider au plus vite

Par **momosan**, le **15/03/2014** à **14:16**

C'est très difficile de traiter avec Argos; ce sont de vrais criminels ! des voleurs professionnels ! J'ai réussi en insistant beaucoup et souvent à obtenir un remboursement partiel qui diminue

ma perte. Ils ont un email que je vous communique : [argos@argosjewelart.com](mailto:argos@argosjewelart.com) je vous conseil d'exiger un dédommagement et de faire copie à l'hotel ou vous étiez et/ou à l'agence qui a organisé votre "visite" chez Argos. Renvoyer des bijoux est très difficile - pas de facture, pas de document d'exportation - donc il vaut mieux demander une somme d'argent. j'ai créé une page facebook sur les arnaques en Turquie, Argos = voleurs ! nous sommes nombreux à nous être faits avoir ! <https://www.facebook.com/ARGOSJewelCrapAntalyaTurkey?ref=hl> je mettrai l' adresse postale d'Argos sur cette page plus tard; bonne chance !

Par **nono44**, le **16/03/2014** à **15:08**

bonjour, l'adresse mail que vous me communiquer est pas valide plusieurs mails envoyer a cette adresse mais sans succès voila ce qui me reviens a chaque fois j'ecris .  
Delivery status report re your messenger to the following  
recipient(s):  
rnrnkkontrol@argosjewelart.com  
Delivery failed  
User's mailbox quota exceeded  
.Delivery failure (kkontrol@argosjewelart.com) j'ai donc ecrit sur l'autre et j'ai le meme message . vraiment je ne sais pas comment les joindre

Par **momosan**, le **16/03/2014** à **18:59**

Bonjour, j'ai un téléphone pour vous : 00 90 242 310 32 10 C'est le magasin principal d'argos.  
rnrnessayez ça

Par **nono44**, le **25/03/2014** à **08:53**

bonjour, rnje remercie pour toute les informations, tout est arrange sans le moindre soucis .  
rnje suis content

Par **vendéen85**, le **19/08/2014** à **16:27**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** rnrurgent, bonjour, je souhaite savoir comment vous avez fait pour régler vos problèmes car je suis dans la même situation, merci

Par **syranouch**, le **14/11/2014** à **13:43**

Bonjour,rnje viens d'avoir le même problème, j'ai demandé à un bijoutier français d'estimer mes 2 bagues achetées chez Argos, elles valent moins d'un tiers du prix payé. Argos m'a donné des certificats notant le poids de l'or et les carats des pierres (diamants, saphirs, ...) . En réalité ce ne sont pas de vraies pierres. J'ai payé une partie par carte l'autre, par chèque. Ce chèque n'est pas encore débité. rnrPuis-je y mettre opposition ? rnsi oui, je risque quoi

merci pour votre réponse !

Par **aguesseau**, le **14/11/2014 à 13:49**

bjr,rvous ne pouvez faire opposition sur un chèque qu'en cas de vol ou de perte d'un chèque.rnune opposition dans votre situation serait frauduleuse.rnvous pouvez lire les messages précédents ou certains ont réussi à être dédommagés.rncdt

Par **Madoudou**, le **21/11/2014 à 11:22**

Bonjour, je suis allée en Turquie à deux reprises et très naïvement, la seconde fois, allant dans un autre Établissement j ai encore fait un achat !!! Ayant fait estimer les trois bagues, il m a été confirmé qu aucun bijoutier en France ne me rachèterait ces bijoux, bcp trop d alliage qui ne valent rien sur le marché français. Belle arnaque en effet et a plusieurs reprise? ai eu l occasion d envoyer des mails a une secrétaire se prénommant Caroline, une française charmante qui me disait vouloir quitter son employeur !!! Vrai ou faux ... Avec le premier commerçant, il a fait un geste en me réduisant ma facture de 300€ mais le second n a rien voulu entendre. J ai donc envoyé régulièrement des virements et suis vraiment dégoûtée. Mais dans mon mail auprès de la direction, je me suis vraiment lâchée en les insultants ce qui ne m empêche pas aujourd'hui d être tjrs aussi écoeurée par leur façon de nous escroquer, ^o combien . Nanie, le 20 nov.2014 .

Par **cordier nicole**, le **02/12/2014 à 12:10**

**BONJOUR marque de politesse** [smile4]rnbague en or achetée à Antalya avec diamant et rubisrnmontage garanti sur glissière j'ai perdu la première pierrernrnnicole **XXXXXXX** en Belgique

Par **floriana**, le **05/12/2014 à 20:04**

Bonjour moi aussi j'ai connu tout ça , mais pour la bague j'ai essayé de me faire rembourser l'acompte après menaces multiples à D jewel et tout c'est réglé, mais ce n'ai pas fini car actuellement je suis en litige avec Carpet center là ils m'ont vendu de tapis dont un en soie finalement est un laine et coton, mais aucune informations spécifique sur les tapis, fabrication, noeuds, qualité laine et le prix 150% plus chère qu'on France le pire aucune condition de vente, annulation ou modalité de rétractation mentionnée dans le contrat. Après avoir donné un acompte consequent de 3500 euro ils prétendent faire une livraison qui a été refusé et me faire payer deux fois l'expédition d'un montand de plus 5000 euros.rnQui pourrait me conseiller pour la suite de cette affaire, avoir un legale?

Par **calounette**, le **30/10/2016 à 21:14**

**BONJOUR** **marque de politesse** [smile4]rn  
En 2015 pour nos 30 ans de mariage nous sommes allés à Antalya en voyage organisé et nous avons passé chez Argos Jewel Art et cette semaine j'ai mis ma bague et j'ai vu que j'avais perdu un diamant. Hier j'ai envoyé un message à la boîte inscrit sur la garantie et du coup ils m'ont répondu. Ils étaient désolés que la bague était garantie 3 ans et que je devais envoyer ma bague à leur bureau en Allemagne. A présent je vais le faire et je vous tiens au courant !!!**MERCI** [smile4]

Par **Limoncha**, le **31/05/2023 à 21:15**

Effectivement Argos Jewel Art est une société d'arnaqueurs et son patron en est le numéro 1. Il était dit là-bas que c'était un ancien patron de kebab. Pour y avoir travaillé, pas besoin de connaître les pierres, de toute façon, la plupart sont fausses ou de très mauvaises qualités. On nous faisait vendre aussi de "l'or noir" dont il fallait dire que c'était tout nouveau et exclusif. En fait, une sorte d'or très bas de gamme (alliage peut-être) avec une patine noire qui avait tout fait de partir à l'usage. Les bagues de harem (copie de soi-disant bagues du sultan de Topkapi... qui n'ont en fait jamais existé) provenaient d'Asie (comme une grande partie des stocks de cette boîte) et ne valaient que 10€ grand max... et étaient vendues 100 ou 200€. On avait aussi le fameux atelier de réparation des bijoux où certaines pierres étaient soit abîmées, soit échangées... Le nettoyage relativement poussé permettait de récupérer de l'or... En gros les prix étaient à minimum x4 ou x5 jusqu'à x20. La "grosse réduction" qu'on vous faisait était toujours ajoutée à la valeur prévue de la vente, donc on ne perdait rien. Pour info, les lettres que vous receviez soi-disant issues d'huissiers ou d'avocats français ou suisses venaient de simples employés payés pour vous faire peur mais absolument pas qualifiés officiellement. Leur seul talent résidait dans leur pratique de différentes langues mais je le dis, je le répète, aucun n'avait de qualification juridique, financière ou légale ou leur courrier n'avait aucune valeur (en qualification française, c'était du faux et usage de faux). D'ailleurs les clients qui prenaient de vrais avocats les démontaient en 30s. Sachez aussi que 90% de leurs employés étrangers travaillaient sans aucun contrat et donc en toute illégalité (russes, belges ou suisses... je crois, à mon époque - et une seule française, mariée à un chef de la boîte, une petite blonde, la pire arnaqueuse de toute la bande, qui abusait de tous les clients français et se payaient leur tête dès leur départ. Dans son pays d'origine, elle serait en taule depuis longtemps pour escroquerie en bande organisée). Une autre française, dont j'ai zappé le nom, y était restée très peu de temps et avait jeté l'éponge en comprenant le fonctionnement... Elle m'avait dit qu'elle avait envie de gerber après chaque journée de travail... Elle n'en pouvait plus et est partie. Dommage, c'était sans doute la seule personne honnête. En résumé, Argos, fuyez. La Turquie a bien assez de belles choses à voir, sans ramener un bijoux made in Asie chez vous, payé 10 fois sa valeur. Moi aussi j'ai quitté. Je n'ai qu'un regret, c'est d'y avoir travaillé. Autant garder son honneur et dormir dans la rue.